
ICANN76 | Prep Week - Mise à jour sur la phase de conception opérationnelle pour les procédures sur les séries ultérieures

Mercredi 01 mars 2023 – 16 h 30 à 17 h 30 CUN

JUSTIN HO :

La séance va commencer. Nous allons lancer l'enregistrement.

Bonjour et bienvenue à cette séance de mise à jour sur l'étape de conception opérationnelle pour les procédures sur les séries ultérieures. Je m'appelle Justin Ho et je suis le responsable de la participation à distance de cette séance.

Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle suit les normes de comportement attendu de l'ICANN.

Les questions et les commentaires ne seront lus à voix haute que s'ils sont soumis dans la fenêtre de questions et réponses. Les participants pourront accéder à l'interprétation par la barre d'outils de Zoom. Vous pouvez tous vous servir du chat. Les messages qui sont envoyés par un panéliste ou un participant à d'autres participants seront vus par l'hôte, les co-hôtes et les autres panélistes.

Je vais maintenant céder la parole à Nanig Mehranian.

NANIG MEHRANIAN :

Merci Justin. La prochaine diapo, merci.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Bonjour et soyez les bienvenus. Je vous remercie d'être ici présents pour cette séance sur la mise à jour de l'ODP des procédures pour les séries ultérieures. Je m'appelle Nanig Mehranian et je suis la responsable de ce groupe de travail.

Nous allons vous présenter des mises à jour sur les procédures pour les séries ultérieures de l'évaluation de conception opérationnelle qui a été présentée au Conseil d'Administration en décembre. Nous allons vous présenter aussi une mise à jour sur les prochaines mesures à prendre. J'espère que cette séance vous sera utile et pleine d'informations.

Les thèmes que nous allons aborder aujourd'hui : je vais présenter un résumé des procédures pour les séries ultérieures et ce qui a été fait pour l'étape de conception opérationnelle ; un autre orateur parlera des résultats de l'ODA ; il y aura différents membres de l'équipe qui parleront du travail que dirige l'organisation de l'ICANN ; Chris Bare parlera de ce qui aura lieu pendant l'ICANN76 ; enfin, il y aura une séance de questions et réponses à la fin de cette séance. Prochaine diapo, s'il vous plaît.

Pour que vous ayez un aperçu rapide, en décembre 2015, le conseil de la GNSO a commencé un PDP et il a créé la charte du groupe qui devait élaborer les principes de politiques, les recommandations et les guides de mise en œuvre pour clarifier, modifier ou remplacer les éléments de la série de 2012.

Au début de l'année 2021, le groupe de travail, lors du PDP des procédures pour les séries ultérieures, a présenté son rapport final qui était le résultat de cinq ans de travail et qui contient 300

recommandations et orientations pour la mise en œuvre. Tout ceci s'appelle « Résultats du rapport final ».

En mars 2021, le conseil de la GNSO a transmis ses recommandations au Conseil d'Administration de l'ICANN après avoir reçu l'approbation du conseil de la GNSO. Par suite de la complexité et du fait que ces recommandations devront avoir un effet mondial dans leur mise en œuvre, le Conseil d'Administration a demandé de faire un ODP. En plus, le Conseil d'Administration a approuvé un financement jusqu'à 9 millions de dollars pour l'ODP.

L'objectif de cette évaluation était d'évaluer l'impact opérationnel de la mise en œuvre des recommandations de politique du conseil de la GNSO. Ceci a été fait pour faciliter la définition du Conseil d'Administration pour définir si les recommandations des politiques représentaient le meilleur intérêt de l'ICANN. L'ODP a inclus aussi des réunions avec la communauté pour demander leurs commentaires, des faits et des chiffres concernant l'évaluation de l'ODP faite par l'organisation ICANN. Prochaine diapo, s'il vous plaît.

Par conséquent, l'étape de conception opérationnelle a été lancée en janvier 2022 et l'équipe a travaillé pendant toute l'année pour remettre l'ODA au Conseil d'Administration en décembre 2022. L'organisation a travaillé en aidant le Conseil d'Administration pour analyser les recommandations. Nous croyons que le Conseil d'Administration prendra une décision par rapport à la plupart des recommandations pendant l'ICANN76. On attend aussi des instructions pour la mise en œuvre des recommandations qui ont été approuvées. Il y a certaines

recommandations qui seront en suspens encore après la réunion 76 parce qu'elles exigent des débats supplémentaires par suite de leur complexité. Nous espérons pouvoir avoir des efforts parallèles sur les recommandations approuvées et on continuera à travailler sur les recommandations qui ne l'ont pas encore été. Le Conseil d'Administration, je pense, va pouvoir prendre une décision opportune sur les recommandations en suspens. Voilà le calendrier pour ne pas retarder la mise en œuvre.

Je vais maintenant céder la parole à un autre orateur qui vous présentera les résultats de l'évaluation de la conception opérationnelle.

KAREN LENTZ :

Merci Nanig.

Merci à vous tous d'être ici parmi nous. Pendant le dernier séminaire Web, nous avons partagé les résultats de ce qui a été remis en décembre au Conseil d'Administration. Prochaine diapo, s'il vous plaît. Je vais un peu vous rappeler quelques données. Je vais vous raconter ce que l'ODA comprenait.

Comme Nanig l'a dit, il y a différents types de recommandations et de conclusions dans ce rapport final. Comme nous l'avons dit dans l'ODA, nous croyons que la plupart d'entre elles peuvent être mises en œuvre. Il y a cependant différentes modalités de mise en œuvre de ces recommandations.

Le Conseil d'Administration s'est intéressé particulièrement à la réception d'informations concernant les coûts, les risques et les dates butoirs concernant la mise en œuvre de ces recommandations. L'ODA incluait une série d'options de modèles pour aider à produire ce débat. Ceci n'a pas été présenté pour que le Conseil d'Administration choisisse l'une des deux options, mais tout simplement pour donner un exemple sur la manière dont l'impact pouvait se produire sur les différentes variables des modèles.

Nous avons une première option qui concernait un investissement dans un système à grande échelle et à long terme pour traiter les candidatures de manière automatisée. Ceci aurait eu un coût initial plus élevé et il y aurait eu davantage de retard parce qu'il fallait développer ce système-là.

Il y avait une deuxième option qui incluait un investissement initial plus réduit pour ce système mais qui demandait davantage de travail manuel et qui intégrait l'idée d'essayer de gérer les incertitudes concernant le volume de travail en établissant le volume pour ce qui était la capacité de traitement des candidatures. Prochaine diapo.

Comme je l'ai dit, le Conseil d'Administration a discuté de ce thème, de ces éléments, y compris des changements dans les risques, les coûts et les délais pour savoir ce qui se passait, si les variables ont été modifiées, par exemple combien on allait investir à l'initial par comparaison à ce que l'on allait investir tout au long du temps, quel type de traitement on aurait pour certaines options, quel type de services nous pourrions exploiter en interne, etc., ce type de questions.

Le Conseil d'Administration s'est réuni en janvier pour discuter de ces questions de l'ODA. Tripti Sinha, en tant que présidente du Conseil d'Administration, a mentionné ceci sur le blog. Le Conseil d'Administration a demandé à l'organisation ICANN de leur présenter une option alternative qui soit une variante de l'option 2 pour la gestion des coûts, mais qui tienne compte aussi des délais nécessaires pour résoudre certaines questions en suspens quant aux recommandations pour lesquelles le Conseil d'Administration n'avait pas encore pris de décision et pour certains points sur lesquels la communauté continuait encore à travailler.

Je cède maintenant la parole à Nanig qui présentera ce que nous avons fait depuis la présentation de l'ODA. Nanig, vous avez la parole.

NANIG MEHRANIAN :

Merci Karen.

Comme Karen l'a dit, nous allons vous présenter de l'information sur le travail que nous avons fait depuis la présentation de l'ODA et sur le travail que dirige l'organisation ICANN.

Depuis que nous avons complété l'ODA, l'organisation a réalisé une série de séminaires en ligne pour informer la communauté sur l'ODA, deux séminaires Web le 14 décembre. Et le GAC a demandé une information sur l'ODA ; cette séance a eu lieu le 9 janvier. Le Conseil a obtenu son soutien pour parvenir à une résolution.

Pendant le séminaire du 22 janvier, nous avons travaillé sur la planification du travail de mise en œuvre et nous allons ensuite aborder

cela. L'équipe a ensuite préparé deux séances pour l'ICANN76, l'une pendant la *Prep Week*, celle-ci que nous sommes en train de voir maintenant, et la prochaine pour la réunion de l'ICANN où nous aborderons ces thèmes-là. Je vous expliquerai ensuite dans le détail ce que nous allons aborder pendant ces séances.

Pour ce qui est de la préplanification de la mise en œuvre, l'équipe a évalué les prévisions de délais de l'étape de mise en œuvre pour les options 1 et 2, comme le Conseil l'avait demandé. Nous avons commencé à travailler pour définir des objectifs et des buts annuels, nous analysons les ressources financières, humaines et tout ce qui concerne les fournisseurs.

Pour ce qui est de la gestion des projets, l'équipe a commencé à développer une structure de projets possible qui aurait des étapes de travail et une structure de niveau de projets. Nous allons aussi établir quelques jalons préliminaires.

Enfin, l'équipe a établi une évaluation préliminaire pour voir les séquences du travail et ce qui était nécessaire pour compléter le travail, aussi bien au niveau interne qu'externe.

Je cède maintenant la parole à Shani qui expliquera le financement.

SHANI QUIDWAI :

Je m'appelle Shani et je m'occupe des finances au sein de l'ICANN. Je vais vous donner un aperçu des aspects financiers jusqu'ici et des prochaines étapes.

Tout le travail que nous avons fait pour l'ODP a été financé suivant ce que le Conseil d'Administration a approuvé en décembre 2022, jusqu'à 9 millions de dollars. Nous avons utilisé jusqu'en décembre 7 millions de ces 9 millions et nous avons continué à travailler sur le projet et à faire des recherches. Ces fonds seront épuisés à la fin du mois de mars.

Pour pouvoir continuer à travailler sur ce projet, une décision devra être prise à la réunion de l'ICANN76 et nous présenterons une demande de financement au Conseil d'Administration pour recevoir des fonds qui iront d'avril 2023 jusqu'en octobre 2023. La source de financement recommandée pour ce travail serait celle des droits des candidatures de nouveaux gTLD de 2012.

Quant au travail, ces fonds seront utilisés pour commencer la mise en œuvre des recommandations approuvées par le Conseil d'Administration. Ceci nous permettra d'avoir les fonds nécessaires pour accéder à des thèmes importants tels que le système informatique, les recommandations de politique en suspens et les processus de programmes. Ces fonds-là nous permettront d'arriver jusqu'à la réunion 78 de l'ICANN, nous aurons avancé suffisamment sur le plan de travail et nous aurons une autre demande de financement pour continuer avec les étapes suivantes.

Merci beaucoup.

CHRIS BARE :

Nous allons à la diapo suivante, s'il vous plaît. Je m'appelle Chris Bare et je vais vous parler de la manière d'aborder la mise en œuvre.

À l'ODA, il y a différents types d'activités. Vous avez entendu qu'il y a de nombreuses choses à faire et pour pouvoir respecter une ligne de temps raisonnable, il va falloir établir du travail en parallèle pour pouvoir faire des étapes en parallèle. Il faut diviser tout le travail en petites tâches et c'est ce que nous représentons sur ce graphique.

Nous n'avons pas tous les noms de tous les projets ici, mais vous pouvez imaginer quelque chose de semblable à ce qu'était le module de la dernière série où chacun de ceux-là est un projet où il y a des thèmes et des recommandations qui sont associés, des processus, des systèmes. Tout cela fait partie de chacune de ces parties. L'idée est de les diviser pour pouvoir ensuite travailler dans un domaine avant d'aborder la totalité. Cela nous permet aussi de diviser le temps pour ne pas avoir besoin d'une grande quantité de ressources pendant tout le temps.

Vous allez voir dans toutes les fonctions de soutien au programme, on les appelle aussi éléments du programme, ce sont les questions qui doivent exister au programme après son lancement : la capacité d'engager du personnel, de faire des opérations à l'avenir, un processus continu, un service continu et incorporer des personnes, les communications, les fonctions d'information. Tout cela fait en sorte que le programme continue. Son opération et l'idée centrale, c'est de voir la division pour faire des questions en parallèle, dans la mesure du possible, mais aussi on travaille dans chacune des parties pour pouvoir les compléter et passer à la partie suivante.

D'autre part, vous allez voir que dans l'ODA, on parle de ces quatre domaines de travail. Voici un exemple de projet. Il y a une présentation

du projet et il y a des processus. On a un compte pour l'utilisateur, pour que l'entité réponde aux questions de candidatures, pour payer les frais, etc. Tout cela sera inclus dans le projet.

La partie de la mise en œuvre de politiques, c'est la partie qui interagit avec l'IRT et on clarifie toutes les questions qu'il puisse y avoir et pour produire le module de l'AGB. Ceci va se passer au fur et à mesure, comme vous l'avez déjà vu.

Il y a aussi la conception du programme. Il s'agit des processus, mais si vous avez conçu des processus, vous savez bien que ce n'est pas quelque chose de très simple à faire. Il faudra voir quel est le flux, quelles sont les autorités qui devront prendre les décisions, il y aura l'établissement de SLA pour effectuer les fonctions et compléter le processus d'évaluation qui n'a rien à voir ni à l'interne ni à l'externe.

Puis, on a le développement. Il s'agit de développement de systèmes qui peuvent nous aider à faire notre travail, à établir les processus que l'on peut établir dans un système. Ce sont les décisions que nous allons prendre ici.

C'est la partie de mise en opération. Là, on aura les processus, les outils et on va aussi mettre tout cela ensemble dans un plan opérationnel cohésif qui impliquera l'embauche de personnel et des questions opérationnelles pour pouvoir exécuter le programme et faire des tests pour que cela fonctionne. Toutes ces démarches doivent avoir lieu dans tous les processus. Ne prenez pas ceci comme une superposition ou un chevauchement de temps ; l'idée est de travailler dans chacun de ces

domaines simultanément et nous verrons ce qui se passe dans chacun de ces items.

Prochaine diapo, c'est Lars qui va s'en occuper.

LARS HOFFMAN :

Je fais vous parler de la mise en œuvre des politiques et nous allons commencer avec quelque chose qu'on a déjà mentionné. On va parler des interdépendances. Chris vous a parlé des différents domaines, on a vu un diagramme et là, on a pu apprécier le chevauchement. Nous allons renforcer ce point avec quelques exemples.

Nous voyons par exemple le système de réception des candidatures. Ceci fait partie de la conception de l'infrastructure du système et il faut voir comment nous allons recevoir les candidatures et quelles sont les capacités dont nous avons besoin. Pour pouvoir concevoir cela, on a besoin d'un langage normalisé quant à la politique pour appliquer dans tous les domaines. Si l'on veut embaucher des fournisseurs ou établir des évaluations, nous devons savoir avant quel est le langage de politique finalisé qui doit être accordé ; ce que je veux dire, c'est la rédaction du guide de candidature pour ainsi pouvoir faire un RSP et établir les contrats.

Toutes les étapes ne sont pas nécessaires. Il faut compléter une étape avant de commencer la suivante. Il y a des jalons à respecter avant de continuer avec les procédures ultérieures. Il y a aussi des interdépendances. Ceci est quelque chose que les SubPro connaissent, les génériques fermés, le guide de candidature, le PDP IDN. Les

génériques fermés sont des discussions qui ont lieu maintenant au sein de la communauté qui peut arriver à un PDP ou pas. Pour le guide de candidature, on a d'autres guides. Le PDP IDN est un travail qui sera complété pour le mois d'avril 2024 selon nos prévisions. Ceci sera complété pour pouvoir finir le guide de candidatures.

Le dernier point sur les recommandations, je crois que ceci est dans la prochaine diapo, vous savez que le Conseil d'Administration veut adopter beaucoup de recommandations à Cancún. Cela veut dire aussi qu'il y en a qui ne seront pas adoptées et celles qui seront adoptées seront en attente pour le Conseil d'Administration. Cela ne veut pas dire que le Conseil n'adoptera pas des questions spécifiques, mais que les délibérations vont continuer sur les inquiétudes pouvant exister au sein du Conseil d'Administration. À ce moment-là, le conseil pourra choisir de modifier ses recommandations auprès du Conseil d'Administration et le Conseil d'Administration décidera ce qui va se passer pour créer des résolutions. Diapo suivante, s'il vous plaît.

C'est une partie du travail pour dire quel est le travail de politique. Nous aborderons prochainement le travail de mise en œuvre qui commencera après Cancún. Il y a beaucoup de travail à compléter avant de pouvoir posséder toute l'information qui nous permettra d'avoir un guide de candidature complet.

Certaines de ces questions ont déjà été abordées. Tripti a partagé un blog avec les résultats de l'atelier. On parle des recommandations qui seront approuvées à Cancún, nous l'espérons. Il y a beaucoup de questions qui sont applicables. Nous avons plutôt commencé avec la

planification de la mise en œuvre et aussi la planification du début d'élaboration de politiques après Cancún. Nous allons émettre un appel à volontaires pour l'IRT après Cancún.

Parallèlement, nous travaillons sur un plan de travail, sur une méthodologie de travail, une ligne de temps préliminaire pour l'IRT. Dès que ceci sera commencé, les membres de la communauté savent mieux que moi comment il faudra de temps. Il faudra deux semaines au moins. À vous de faire les calculs.

Pour la mise en œuvre de la politique, le guide de candidature devra être prêt et par la suite, il passera par tous les processus d'approbation habituels.

Je vais m'arrêter ici et je vais passer la parole à mon collègue Aaron Hickmann. Aaron, allez-y s'il vous plaît.

AARON HICKMANN :

Diapo suivante s'il vous plaît.

Les prochaines images nous montreront le programme de soutien aux candidats et le programme de pré-évaluation pour les fournisseurs de registre. Il y aura aussi des composantes qui devront être développées parce qu'elles devront être disponibles avant la présentation des candidatures. Nous aborderons le programme de soutien aux candidats démarré en 2012 qui offrait de l'aide pour certains des candidats.

Dans l'ODA, on a trouvé que les résultats du rapport liés au soutien aux candidats sont applicables, mais nous ne pouvons pas déterminer une manière appropriée que la recommandation 17.2 soit mise en œuvre. Cette recommandation établissait un soutien aux candidats pour couvrir les honoraires de tiers et ceci va au-delà de ce qui a été établi en 2012.

Comme on l'a dit dans le rapport final, augmenter le soutien aux candidats pourrait créer des inquiétudes fiduciaires pour le Conseil d'Administration. Cela pourrait être compliqué, en consultation avec l'IRT.

La GNSO effectue un processus de guide pour le soutien aux candidats. Je voulais aussi mentionner que nous ne croyons pas que la mise en œuvre doive attendre, mais plutôt elle devrait commencer en parallèle, comme Chris l'a bien dit, avec le travail du GGP et ceci sera le résultat qui sera inclus.

Comme je l'ai dit, voilà le programme de soutien aux candidats qui a été créé en 2012. À l'époque, les fonds étaient de 2 millions de dollars des États-Unis pour le soutien aux candidats. Il y avait trois entités qui avaient demandé le soutien. La première était qualifiée pour ce soutien. Lors de l'ODA, on a utilisé ces 2 millions de dollars comme point de départ et cette prévision a donné lieu à un chiffre entre 10 et 15 participants qui pouvaient recevoir une réduction dans les frais. Ces 2 millions de dollars concernent les coûts encourus de l'ICANN pour traiter ces candidatures. Ce sont des fonds que l'ICANN reçoit. La prévision concerne entre 10 et 15 candidatures parce qu'on ne peut pas

savoir quel est le type de candidatures qui seront reçues. C'est difficile d'estimer les coûts réels et il vaut mieux avoir une fourchette. Si la demande dépasse cette fourchette, le niveau des fonds requis pourrait faire l'objet d'une reconsidération.

Je veux souligner ici que cette prévision n'inclut pas un montant de fonds pour un crédit s'il y a une enchère en dernier recours qui avait lieu. Nous devons voir quels sont les mécanismes appropriés et cette recherche sera faite pendant la mise en œuvre. S'il y a d'autres questions qui résulteraient du GGP, il faudrait avoir d'autres fonds pour pouvoir mettre en œuvre ce guide. Prochaine diapo, s'il vous plaît.

Nous allons maintenant aborder la pré-évaluation des fournisseurs des services enregistrés. Le rapport final inclut des recommandations pour créer ce type de processus et les résultats du rapport final ont établi un processus au moyen duquel le fournisseur des services de registre devra passer une évaluation technique avant de commencer la série des candidatures.

Cette approche montre une certaine simplicité dans le programme, mais cela pourrait provoquer des coûts pour l'avenir. Il va falloir donc l'établir pour la première fois. Chaque RSP sera évalué une fois pour voir quels sont les services qu'ils peuvent fournir et une fois qu'ils réussissent ce programme de pré-évaluation, ils deviennent fournisseurs pour la prochaine série et les candidats pourront choisir les fournisseurs ainsi que les termes commerciaux. Ils pourront les inclure dans leur candidature et ils seront ensuite soumis à des évaluations techniques pour la candidature.

Quant au travail, nous avons évidemment une base qui est celle de la série de 2012, mais il faut remettre à jour les critères parce que la technologie a changé parce que le RRA ne fait plus partie de la dernière série.

Nous voulons aussi préciser que le processus de préapprobation des RSP cherche à pouvoir avoir une liste de RSP prêts à approuver avec une avance d'au moins six mois pour permettre aux candidats dans les RSP de pouvoir annoncer les termes commerciaux, ce qui leur permettra d'avoir le temps suffisant pour présenter leur candidature. Pour être un peu plus précis, l'idée est de commencer le processus de préapprobation des RSP environ 18 mois avant le début de la période de présentation des candidatures, ce qui fera que nous aurons un programme de 12 mois nous permettant d'appliquer le temps de préapprobation.

Je cède maintenant la parole à Chris pour qu'il poursuive la présentation.

CHRIS BARE :

Merci. Pouvons-nous voir la prochaine diapo ? Sensibilisation et présentation de rapports. Je vais expliquer un peu comment nous espérons pouvoir interagir dorénavant.

En premier lieu, vous devez savoir qu'il y aura une campagne de sensibilisation à laquelle travaillent plusieurs équipes pour créer une conscience générale par rapport au programme. Nous parlons d'une campagne d'éducation et c'est l'une des questions qui ont fait l'objet

de critiques ces derniers temps. On a dit qu'il n'y avait pas suffisamment de travail de sensibilisation pour diffuser le programme.

On va travailler aussi sur l'acceptation universelle. Vous avez dû entendre parler aussi de la Journée de l'acceptation universelle et des noms de domaines internationalisés.

Il y a aussi des éléments concernant la hiérarchisation des priorités, la mise en ordre des candidatures. Nous allons aborder les IDN autrement. L'équipe se servira aussi des réseaux sociaux et de tout ce qui peut y être lié. Vous verrez davantage les résultats de ce travail dans les mois à venir.

Nous savons que les équipes qui sont au travail s'occupent de la participation gouvernementale et de la participation des parties prenantes. Les deux équipes sont liées à plusieurs types de public et elles nous aident à transmettre le message aux personnes auxquelles il est destiné.

Sur la base de certaines critiques qui nous ont été faites sur le programme de soutien aux candidats la dernière fois, nous allons donner une information sur ce programme ainsi que sur la pré-évaluation des RSP. Ceci sera lancé entre 12 et 18 mois avant l'ouverture de la période de présentation des candidatures pour que le message soit disponible pour toutes les personnes qui pourraient se présenter avec une candidature.

Au fur et à mesure que nous avancerons dans la mise en œuvre, nous présenterons des rapports d'étape, comme nous l'avons fait pour

l'ODP. Et à mesure que nous pourrons présenter des rapports plus concrets, nous les présenterons. Nous améliorerons notre travail sur le processus. Nous verrons quel est le rythme approprié et nous allons présenter des rapports régulièrement. Prochaine diapo, s'il vous plaît.

Que se passera-t-il lors de la réunion 76 de l'ICANN ? Il y a plusieurs séances concernant les SubPro pendant la réunion 76 de l'ICANN avec différentes unités constitutives. Celles qui apparaissent ici concernent l'organisation ICANN et le Conseil d'Administration. Nous voyons qu'il y a des thèmes importants et les prochaines étapes concernant les procédures ultérieures le 12 mars à 9 h, horaire de Cancún. Ce sera un débat avec un panel formé par plusieurs membres du Conseil d'Administration où l'on exposera ce qui a été fait, les discussions liées aux recommandations qui ont eu lieu lors des derniers mois sur les questions présentées par l'organisation ICANN. Pendant l'ODP, ils ont soulevé quelques questions qui faisaient partie des commentaires concernant le rapport final de 2021. Nous discuterons de la manière dont ces questions ont été abordées et nous discuterons encore des interdépendances mentionnées tout à l'heure.

Je veux préciser qu'il y a plusieurs activités dépendantes du fait que l'on complète d'autres activités. Il faut que l'on se souvienne de ce fait et il faut le communiquer de manière claire. Ce sera vraiment intéressant pour comprendre le calendrier qui sera présenté. Lars a mentionné ceci, nous espérons que le Conseil d'Administration prendra des décisions par rapport à certaines recommandations avant la réunion 76 de l'ICANN. Nous espérons que l'on fera attention à ce que nous venons

de dire. Nous espérons pouvoir recevoir des résolutions du Conseil par rapport aux recommandations.

Je crois que nous avons fini cette partie de la présentation. Nous avons aussi d'autres documents. Il y a quelques liens que vous pouvez voir là. Vous pouvez télécharger cette présentation du site Web. Il y a quelques liens qui permettent d'aller à la page de l'ODP des SubPro concernant toute l'information que nous avons partagée avec la communauté et concernant le travail sur l'ODP. Et nous avons un lien pour que vous nous envoyiez des commentaires. Il y a aussi le lien de l'équipe de soutien mondial.

Nous allons maintenant aborder la séance de questions et réponses. Je serai le facilitateur. Vous pouvez poser les questions en levant la main ainsi que celles qui sont apparues dans la fenêtre de questions et réponses. Anne.

ANNE AIKMAN-SCALESE :

Je me rappelle l'IPC. J'étais conseillère de la GNSO. Par rapport aux parties du rapport final des SubPro, comme vous l'avez dit, elles seraient probablement adoptées à Cancún. Je voudrais savoir si cela sera considéré comme une priorité, parce que l'idée est de savoir ce que le Conseil d'Administration a approuvé. Le processus habituel impliquerait le début de la participation de l'équipe de mise en œuvre, si je ne m'abuse.

les séries ultérieures

FR

CHRIS BARE : Nous n'avons pas tout entendu ce que vous avez dit, mais je crois comprendre que vous avez demandé comment on abordera les questions possibles, au moyen d'une IRT ou une autre méthode.

ANNE AIKMAN-SCALESE : Je demande ce qui suit : les parties du rapport final des SubPro, est-ce qu'on s'attend à ce que le Conseil d'Administration les approuve à Cancún ? Est-ce qu'on créera un IRT parallèlement ? C'est ce que l'on ferait normalement.

CHRIS BARE : Je crois que cela faisait partie de l'une des diapos que Lars a mentionnées où l'on parlait des activités que l'on croit pouvoir mettre en œuvre une fois que le Conseil d'Administration aura pris ses décisions. Cela se fera peu après le moment où le Conseil d'Administration aura approuvé les recommandations.

Lars a levé la main. Je vous demande de m'excuser.

LARS HOFFMAN : Merci Chris. J'ai redescendu ma main.

Ma question se rapportait à l'équipe de révision de la mise en œuvre. Je crois que c'était la diapo 17. Une fois qu'on commencera à la mise en œuvre, on créera une IRT qui aidera l'organisation ICANN à travailler sur les détails, sur la signification et sur les recommandations. Cela commencera la mise à jour du guide de candidature. Merci.

CHRIS BARE :

Quelqu'un d'autre a demandé à avoir la parole. Autrement, y a-t-il des questions dans la fenêtre des questions et réponses ? Je crois que nous en avons une posée par Jim Prendergast : « Combien d'argent supplémentaire on demandera au Conseil d'Administration pour compléter le processus de l'ODA ? » Est-ce que quelqu'un voudrait répondre à cela ? Xavier a levé la main.

XAVIER CALVEZ :

Merci Jim de cette question.

Le Conseil d'Administration, comme cela a déjà été mentionné, recevra une série de décisions dans un ensemble qui est lié aux SubPro, ce qui inclura toute une série de questions ou de points à traiter. Parmi ces points, il y a la suggestion suivante : une fois qu'une série de recommandations seront approuvées et d'autres seront mis en attente, on commencera la mise en œuvre des recommandations qui peuvent commencer à être mises en œuvre. Mais l'idée est aussi de pouvoir avancer avec la mise en œuvre en nous servant de l'ODA complété dans les semaines précédentes comme une base pour la complétion du projet. Il y aura en même temps un poste budgétaire qui permettra de travailler tout au long des prochains mois pour ce travail de mise en œuvre des recommandations adoptées pour le développement du plan du projet et pour continuer à aider le Conseil d'Administration dans son travail pour la prise de décision sur les recommandations en attente.

Je ne connais pas en ce moment le montant qui a été demandé au Conseil d'Administration parce que le Conseil d'Administration n'a pas encore émis son vote à ce propos, donc ce n'est pas encore un fait réel, mais cette décision sera prise d'ici 10 jours à peu près. Là, ce sera beaucoup plus facile de discuter de ce thème et de partager ensuite cette information.

En principe, ce que nous présentons, ce sont les coûts prévus sur lesquels on devra compter pour les prochains points, mais pas sur l'ensemble de la mise en œuvre, ni les coûts de l'ensemble du plan. On ne parle que des coûts prévus pour les prochains mois pour que le Conseil d'Administration puisse prendre une décision par rapport à l'ensemble des recommandations et pour travailler avec le plan final.

Nous présentons un financement provisoire qui va de la fin de l'ODA, quelque chose qui vient d'être complété, jusqu'au moment où l'on commencera la mise en œuvre complète une fois que le Conseil d'Administration aura approuvé toutes les recommandations. Si le Conseil prend cette décision dans les jours qui viennent, on pourra compléter l'information et l'expliquer plus en détail. Je m'excuse, mais tout ceci se passe en ce même moment, alors nous ne pouvons pas encore partager d'informations tout simplement parce que le conseil n'a pas encore pris de décision.

CHRIS BARE :

Il y a une autre question de Jeff Newman : « Pourquoi serait-il si difficile de pré-évaluer les RSP lorsque l'ICANN a déjà ce processus mis en place aujourd'hui et s'il y a un registre existant à un nouveau fournisseur ? En

d'autres mots, le RSP de pré-évaluation est une extension de ce qui existe déjà ? » On l'a déjà mentionné. Je crois qu'Aaron va répondre à la question.

AARON HICKMANN :

Je voudrais préciser ce qui suit. Quand un opérateur de registre change ou fait un sous-contrat, on fait l'évaluation technique. Nécessairement, il y a une évaluation du système de registres. Tout le monde doit passer par cette évaluation, mais l'évaluation technique complète ne se fait que si le RSP est inconnu ou administre d'autres gTLD. Ce sont deux scénarios différents : l'évaluation technique complète et l'évaluation de la documentation qui a été faite au cours de la série de 2012.

Nous croyons que nous allons utiliser la série de 2012 comme base pour la pré-évaluation des RSP, des fournisseurs de services de registre. Il y a pourtant des différences clés, à savoir la recommandation 27.2 qui exige de changer les questions pour approuver et désapprouver et il y a une autre recommandation, je crois la recommandation 14, qui demande de faire une évaluation technique qui inclut aussi les éléments de capacité pour voir si le RSP a la capacité suffisante pour le nombre de gTLD et d'enregistrements qu'il devra gérer.

Voilà les éléments différents par rapport à la série de 2012. On y travaille. Ce n'est pas quelque chose de difficile, il faut travailler encore davantage. On fera une pré-évaluation des effets avant le début de la prochaine série de candidatures.

les séries ultérieures

FR

CHRIS BARE : Nous allons revenir à la salle. Il y a une question de Michael Palage : « L'ICANN a les processus et les coûts définis à partir des MSA avec des documentations pour la mise en œuvre de ce programme. » Qui peut répondre à cette question ?

MICHAEL PALAGE : Je crois que Rubens a abordé le point. CIRA a aussi fait une évaluation complète pour .kiwi parce qu'ils n'avaient pas fourni de services de backend pour les gTLD. Moi-même et d'autres dans les unités constitutives des registres, y compris Jeff, on se demande si c'est quelque chose que l'ICANN a déjà fait et s'il devrait s'agir d'une solution facile. Je crois que ce que nous avons discuté avec le Conseil sur le guide, peut-être pourriez-vous faire une élaboration plus poussée de ceci et voir quand on pourrait lancer ce programme pour pouvoir commencer à accepter les candidatures.

AARON HICKMANN : Pour la pré-évaluation des RSP ?

MICHAEL PALAGE : Oui.

AARON HICKMANN : Comme nous l'avons dit, il y aura des travaux supplémentaires sur la planification spécifique. Personnellement, je ne crois pas que ce soit un domaine à haut risque. Il faut faire du travail encore. Nous en avons fait par le passé et je ne vois pas ceci comme un problème. C'est quelque

chose qu'il faut faire, il faut le faire avec l'IRT et cela va prendre du temps. On ne dit pas qu'il n'y a pas de risque. C'est l'une des premières choses sur lesquelles nous allons travailler. L'objectif est d'avoir suffisamment de temps pour faire des évaluations et que les candidats soient concernés avec les RSP.

CHRIS BARE :

Merci Aaron.

Je vois une main levée.

ANNE AIKMAN-SCALESE :

J'ai entendu dire que, dans une certaine mesure, l'organisation a déterminé qu'il y a différentes manières de mettre en œuvre le programme résultant de la politique des SubPro. Je vois qu'on a beaucoup travaillé aux SubPro sur le guide de mise en œuvre. Je crois que nous sommes tous reconnaissants du travail en profondeur que l'on a effectué à l'ODA, mais je crois que la question a été aussi posée au conseil de la GNSO : que devons-nous faire si nous voulons changer les guides de mise en œuvre ? Je crois que la réponse a été la suivante : pour pouvoir expliquer quelles sont les raisons de changer la mise en œuvre – je crois que c'est là la réponse du conseil. Il serait donc utile de pouvoir préciser au début du travail que c'est la manière dont on va travailler.

CHRIS BARE :

Un instant, s'il vous plaît.

LARS HOFFMANN : Merci de votre question. Je voudrais revenir à la question exacte que vous mentionnez.

Je ne crois pas que nous ayons dit de changer la mise en œuvre. En tout cas, dès que l'équipe se réunira, nous réviserons les processus et procédures et le type de méthodologie qui sera utilisée pour mettre en place les recommandations.

Cela dit, je crois que je ne me trompe pas si je dis que c'est clair dans le rapport final et dans l'ODA, le guide de candidature a l'intention de recommander la mise en œuvre des politiques recommandées par l'organisation ICANN et par l'IRT. Aussi, il faut savoir que nous devons adhérer au guide dans la mesure du possible.

ANNE AIKMAN-SCALESE : La réponse du conseil a été une réponse à la section 6.

LARS HOFFMANN : Merci Anne, je vais y jeter un coup d'œil, mais je ne crois pas qu'il y ait l'intention de changer le guide de mise en œuvre parce qu'avec l'IRT, on verra la meilleure manière de l'utiliser pour la mise en œuvre. Merci.

CHRIS BARE : Jeff Neuman.

les séries ultérieures

FR

JEFF NEUMAN :

Merci. Je veux poser une question à titre personnel.

Pour revenir à la pré-évaluation, je crois que l'intention avec la question, c'est de savoir qu'il y a un système à l'ICANN pour faire certains travaux.

En premier lieu : répondre aux questions. Il y a un portail, tout le monde le sait. Lorsqu'il y a une tâche comme celle que Mike a mentionné, le système pose des questions auxquelles il faut répondre, des questions du guide technique, que ce soit commercial, financier, etc., s'il s'agit d'un nouveau participant. Les processus existent déjà et nous savons qu'il y a des contrats établis pour que l'ICANN appelle les évaluateurs. Il y a aussi une structure de frais si quelqu'un a besoin de vérifier les antécédents ou si l'on a besoin d'un processus pour faire face à ces paiements.

Dans la mesure du possible, je crois que l'organisation ICANN doit utiliser les systèmes existants, mais je ne crois pas que nous allons avoir des centaines de fournisseurs de services de registre, mais c'est toujours possible. On ne va pas réinventer la roue et peut-être que l'ICANN devra considérer plusieurs IRT pour effectuer les différentes parties du programme.

Je sais que le rapport pour les procédures pour des séries ultérieures considérerait un IRT séparé pour le soutien aux candidats. Il peut y avoir aussi l'inclusion d'un [inaudible] supplémentaire et j'espère que l'organisation ICANN pourra mettre ceci en place avec un seul IRT. Je crois que ce serait inefficace de le faire autrement. Avec les processus

les séries ultérieures

FR

existants et testés à l'ICANN, on pourrait avoir un IRT opérationnel en six mois. Je peux vous aider avec un IRT si l'opportunité apparaissait.

AARON HICKMANN : Merci Jeff de vos commentaires. On va en tenir compte. On n'a pas l'intention de réinventer la roue, bien évidemment, ni de jeter à la poubelle ce qui fonctionne. On a beaucoup appris avec les opérateurs de registre et on va en tenir compte pour nos travaux futurs.

CHRIS BARE : Je vais passer à la question suivante : « Quant à la priorisation ou la hiérarchisation, l'ICANN a laissé de côté la logique de plus rapide et plus simple en utilisant l'Unicode descendant ou quelque chose de similaire ? Si c'était le cas, pourquoi ? »

AARON HICKMANN : La recommandation 19.3 établit très spécifiquement la formule qui doit être utilisée ; c'est ce que l'on a inclus dans l'ODA. Cela permet qu'il y ait une hiérarchisation des candidatures d'IDN, ceci en termes de candidatures reçues. Et on a l'intention de continuer avec cette méthodologie.

CHRIS BARE : Merci.

C'est déjà l'heure de finaliser notre réunion. Nous allons prendre note des questions reçues. Nous allons rédiger les réponses et nous allons

les séries ultérieures

FR

les publier dans la section questions et réponses dès qu'elles seront traitées, probablement la semaine prochaine.

Je tiens à vous remercier d'avoir participé à cette réunion. J'espère que vous aurez appris un peu sur notre travail. Nous parlerons plus en profondeur de la mise en œuvre, tout deviendra plus clair et nous verrons quelle est la résolution du Conseil d'Administration qui marquera le rythme de notre travail.

Cela dit, je veux vous encourager à participer à la séance SubPro le 12 mars et j'espère vous y retrouver. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]